

Ce programme d'appui  
est mis en oeuvre par le



Programme d'appui à l'initiative

ENPARD  
MÉDITERRANÉE



Cette initiative est financée  
par l'Union Européenne

## ENPARD Action Régionale Maghreb Termes de références pour Un voyage d'Etude avec une formation en évaluation économique générale des projets.

**Lieu :** Montpellier avec des déplacements sur le terrain dans les Pyrénées Orientales et dans l'Aude.

15 participants

Date: 26 mars au 30 mars 2018

### 1 - Rappel du contexte

Le Maroc est engagé dans une politique volontariste de développement des zones rurales défavorisées. Une stratégie de développement de l'espace rural et des zones de montagnes a été élaborée et validée fin 2015. Cette stratégie se caractérise par quatre principes d'intervention ; une décentralisation tout au long du processus, une territorialisation, une intégration, une cohérence et une synchronisation dans des partenariats et des contractualisations. Un comité technique, instauré par le Conseil Interministériel Permanent pour le Développement Rural (CIPDR), piloté par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et composé de 17 départements ministériels a validé cette stratégie. La Direction du Développement Rural et des Zones de Montagnes (DDRZM) du Ministère de l'Agriculture et de la pêche Maritime (MAPM) est en charge de la coordination des programmes et de la coordination avec l'ensemble des Ministères concernés par les actions de développement rural ; ceci au niveau central et dans les régions au niveau des Directions Régionales de l'Agriculture en coordination avec les Régions en charge des Plans Régionaux de Développement. Ces projets territoriaux doivent être construits dans des démarches partenariales avec les acteurs de la société civile dans les territoires.

Les travaux menés depuis presque deux ans dans le cadre de l'initiative ENPARD au Maroc ont permis tout d'abord à partir de rencontres avec les acteurs publics et de la société civile impliqués dans le développement rural de définir des thématiques prioritaires devant servir de fil conducteur aux actions du programme :

- 1) Développement des Territoires Ruraux et Gouvernance.
- 2) Organisations Professionnelles et Appui aux Acteurs.
- 3) Agrosystèmes et Chaines de valeurs : Valorisation et Commercialisation.

Les connaissances (enseignement, formation et recherche) et la durabilité sont déclinées comme thématiques transversales.

A partir de ces thématiques et avec le support d'un groupe réflexion en charge du pilotage du programme avec la DDRZM du MAPM et l'équipe du PAI ENPARD , un ancrage du débat sur des terrains concrets en région a été décidé. Six ateliers nationaux qui ont réunis des acteurs locaux ont ainsi été réalisés permettant la confrontation de ces axes thématiques avec des projets en construction dans ces territoires. Ces ateliers qui ont réunis des acteurs de différents secteurs impliqués localement dans l'élaboration de projets de territoires et des responsables des services centraux en charge de la politique de développement rural ; outre l'analyse et le diagnostic des situations locales ont produits des recommandations pour



l'élaboration de projets territoriaux intégrés. Il est apparu de réels besoins de formation sur l'évaluation économique des projets, les évaluations menées se limitant jusqu'à présent à des critères financiers de base. L'objectif est d'élaborer de réels projets de territoires qui ne doivent pas se limiter à la juxtaposition de projets indépendants relevant plus d'un ensemble d'actions techniques sans connexion et sans analyse d'impact sur le territoire. La dynamique enclenchée avec l'ensemble des acteurs veut aboutir à l'élaboration d'une démarche structurée et partagée de projets intégrés de territoire multisectoriels avec des analyses prévisionnelles d'impacts : Sociaux, Economique et environnementaux.

C'est dans cet objectif de construction méthodologique que nous souhaitons organiser un voyage d'étude avec une formation ciblée sur l'évaluation économique de projet pour des acteurs en charge de la construction de projets de développement intégrés de territoires ruraux. Ceci permettra d'une part aux participants issus des différentes composantes sociales en charge des projets de développement rural de disposer de connaissances et outils pour élaborer des projets de développement territoriaux intégrés et en mesurer les impacts économiques, et d'autre part bénéficier des expériences de structures de développement rural en France en comprenant le fonctionnement des groupes d'action locale (programme LEADER) et les différentes composantes d'une marque ombrelle (pays Cathare) lors des visites de terrain.

## 2 - Objectifs du voyage d'étude et de la formation associée.

Ce voyage d'étude et la formation associée, sont destinés à des acteurs des différentes composantes sociales et économiques en charge des projets de développement rural au Maroc ( Ministères, Agences de développement en région, Organisations professionnelles, ONG ...). L'objectif est de leur permettre de disposer de connaissances et d'outils pour élaborer des projets de développement territoriaux intégrés et en mesurer les impacts économiques, et d'autre part bénéficier des expériences de structures de développement rural en France en comprenant le fonctionnement des groupes d'action locale (leurs relations avec les programmes LEADER de l'UE) et les différentes composantes d'une marque ombrelle pour promouvoir un territoire (pays Cathare) lors des visites de terrain.

Dans le cadre de ce voyage d'étude à Montpellier, deux visites sont programmées dans la région:

Une première dans un GAL dans les Pyrénées Orientales (Groupe d'action Local), structure qui regroupe un ensemble de partenaires socio-économiques privés et publics, sur les territoires ruraux (élus locaux, représentants d'établissement publics et d'entreprises, chambres consulaires, associations) qui, sur la base d'un diagnostic partagé, définissent une stratégie ciblée pour le territoire de projet, et la mette en œuvre dans le cadre du Pays Pyrénées Méditerranée.

(La structure Pays Pyrénées Méditerranée a été créée en 2001 sous forme d'association ; le Pays est un outil de développement local, processus utilisant les initiatives locales comme moteur du développement économique, social et environnemental. Il se base sur la définition et la mise en œuvre d'une stratégie partagée localement. Il est au service de tous, et permet de coordonner et fédérer les initiatives, de donner davantage de cohérence et d'impact aux financements publics.)

Une seconde dans un territoire de l'Aude ayant développé sa stratégie de développement dans le cadre de la création d'une marque territoriale (marque Pays Cathare), permettant la



mise en œuvre d'une stratégie multisectorielle à une échelle locale. La **Marque Pays Cathare** est une marque collective territoriale qui a été créée en 1992. Propriété du Conseil Général de l'Aude et déposée à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), elle regroupe près de 900 professionnels audois des secteurs du tourisme, de l'agriculture et de la viticulture, de l'agro-alimentaire sans oublier les artisans d'art et de nombreux représentants des métiers de bouche. L'ensemble de ces produits et services répondent à des cahiers des charges spécifiques qui garantissent qualité, origine et authenticité des savoir-faire. Ainsi, tout acteur du territoire, s'il répond aux valeurs de la marque et aux engagements qualitatifs propres au produit ou au service considéré peut prétendre à la marque.

Ces structures sont des exemples d'organisation de terrains originaux qui ont fait leur preuve et ont permis de mettre en œuvre une politique et des projets de territoire. Ces modèles de démarches inclusives territorialisées sont extrêmement novateurs pour les pays du Maghreb engagés dans des démarches de décentralisation, de participation et d'autonomisation des acteurs au niveau des territoires ruraux.

### 3 – Programme de la partie formation (20 h de formation avec au total 10 séances de 2h).

- Séance 1 : Définition et principes généraux de l'évaluation
- Séance 2 : Marchés-informations-prix et évaluation économique
- Séance 3 : Principes généraux de l'analyse coûts-avantages
- Séance 4 : Correction-attribution des prix dans l'analyse coûts avantages
- Séance 5 : Mesure de la valeur d'activité globale d'un projet de développement
- Séance 6 : Mesure de la valeur d'activité locale d'un projet de développement
- Séance 7 : L'évaluation multicritère
- Séance 8 : Spécificité de l'évaluation des politiques
- Séance 9 : Evaluation de l'utilité sociale
- Séance 10 : Limites et développement des méthodes de l'évaluation économique